



PASSEPORT COMPETENCES CREATION
RAPPORT D'EVALUATION
LES ATELIERS DU DEVELOPPEMENT

Ministère de l'Éducation nationale, de la Jeunesse et de la Vie associative
Fonds d'Expérimentation pour la Jeunesse
95 avenue de France – 75650 Paris cedex 13
www.jeunes.gouv.fr/experimentation-jeunesse



INTRODUCTION

Cette évaluation a été financée par le Fonds d'Expérimentation pour la Jeunesse dans le cadre de l'appel à projets n° __ lancé en _____ par le Ministère chargé de la jeunesse.

Le fonds d'expérimentation est destiné à favoriser la réussite scolaire des élèves et améliorer l'insertion sociale et professionnelle des jeunes de moins de vingt-cinq ans. Il a pour ambition de tester de nouvelles politiques de jeunesse grâce à la méthodologie de l'expérimentation sociale. A cette fin, il impulse et soutient des initiatives innovantes, sur différents territoires et selon des modalités variables et rigoureusement évaluées. Les conclusions des évaluations externes guideront les réflexions nationales et locales sur de possibles généralisations ou extensions de dispositifs à d'autres territoires.

Les résultats de cette étude n'engagent que leurs auteurs, et ne sauraient en aucun cas engager le Ministère.

Ministère de l'éducation nationale de la jeunesse et de la vie associative
Secrétariat d'État chargé de la jeunesse et de la vie associative
Direction de la jeunesse, de l'éducation populaire et de la vie associative

Mission d'animation du Fonds d'Expérimentation pour la Jeunesse
95, avenue de France 75 650 Paris Cedex 13
Téléphone : 01 40 45 93 22
<http://www.experimentationsociale.fr>

Pour plus d'informations sur le déroulement du projet, vous pouvez consulter sur le site www.experimentationsociale.fr la note de restitution finale soumise au FEJ par le porteur de projet .



Intitulé du projet Passeport Compétences Création

Structure porteuse du projet : Université de Poitiers -
SAFIRE

Structure porteuse de l'évaluation : Les Ateliers du
Développement
Jean-Paul Freycon

Durée d'expérimentation : année 2010/2011

Date de remise du rapport d'évaluation : mars 2012



RÉSUMÉ

L'expérimentation « Passeport Compétences Création », dont l'objectif général vise à faciliter la création d'entreprise, a été développée sur l'année 2010/2011 par l'Université de Poitiers. Elle s'est traduite par la mise en place d'un parcours pédagogique comprenant des modules de formation, un accompagnement individualisé et un stage optionnel pour 52 étudiants, le public cible étant principalement un public jeune et diplômé de l'enseignement supérieur.

Globalement, l'équilibre entre des modules de formation et un accompagnement individuel répond bien aux attendus des participants en couvrant l'ensemble des questionnements liés à la création d'entreprise. La configuration du dispositif en terme d'horaires ou de durée apparaît comme permettant une maturation des projets et une accessibilité à tous les types de publics.

Les effets de l'expérimentation ont été évalués 6 mois après la sortie des participants du dispositif. On remarque des effets modérés sur la création effective d'entreprise, des effets très faibles sur l'accès au crédit et des effets sensibles sur la sensibilisation à la création d'entreprise.

Dans une perspective d'essaimage au niveau national, nous proposons de renforcer ce qui fait la singularité du dispositif dans le paysage de l'accompagnement/formation à la création d'entreprises autour des axes suivants :

- l'apprentissage des savoirs techniques de base liés à la création d'entreprise sous forme de modules de formation,
- un travail de groupe axé sur la mise en pratique de compétences liées à l'activité envisagée du porteur de projet et au « métier d'entrepreneur »,
- un accompagnement individuel autour du projet personnel,
- un post-accompagnement prenant en compte la montée en charge progressive de la création d'entreprise.



NOTE DE SYNTHÈSE

L'expérimentation « Passeport Compétences Création », dont l'objectif général vise à faciliter la création d'entreprise, a été développée sur l'année 2010/2011 par l'Université de Poitiers. Elle s'est traduite par la mise en place d'un parcours pédagogique comprenant des modules de formation, un accompagnement individualisé et un stage optionnel pour 52 étudiants.

L'évaluation de l'expérimentation s'est appuyée sur une collecte et un traitement de données, des temps d'observation, des entretiens avec les parties prenantes et une enquête auprès de 35 étudiants (sur un total de 52) six mois après leur sortie du dispositif.

Le public touché par l'expérimentation est principalement un public jeunes (les moins de 30 ans représentent 56% du total) et diplômé de l'enseignement supérieur (75% du total). 85% des participants annoncent un projet à l'entrée, avec des degrés d'avancement très différents, de l'idée au projet déjà formalisé voire en cours de concrétisation.

Globalement, la formation répond bien aux attendus des participants en couvrant l'ensemble des questionnements liés à la création d'entreprise.

Plus précisément, les retours des participants concernant les modules de formation font ressortir des appréciations positives autant liées au contenu qu'à la légitimité du statut des intervenants, légitimité émanant de leur expérience ou de leur engagement personnel.

L'accompagnement individuel a été particulièrement apprécié par la plupart des étudiants du fait de sa fonction de cadrage dans la conduite de projet, d'ancrage dans la réalité et de questionnement s'apparentant parfois à une fonction de coaching.

Par contre, le stage a été peu investi par le public concerné.

Enfin, la configuration de l'expérimentation en terme d'horaires (en fin de journée), de durée (sur trois mois hors le stage), de lieu (au sein de l'université) ou de gratuité apparaît comme permettant une maturation des projets et une accessibilité à tous les types de publics, qu'ils soient demandeurs d'emploi ou salariés.

Les effets de l'expérimentation ont été évalués 6 mois après la sortie des participants du dispositif, au regard de quatre objectifs, avec les résultats suivants :

- Les effets sont modérés sur la création effective d'entreprise 6 mois après mais plusieurs participants sont encore en phase de concrétisation de leur projet.

- Les effets sur l'accès au crédit sont très faibles, à la fois du fait d'une faible concrétisation des projets (cf. ci-dessus) mais aussi d'un choix par nombre de porteurs de projets d'une démarche progressive de création sans recours, en tout cas dans un premier temps, au crédit bancaire.
- En terme d'effets sur la sensibilisation à la création d'entreprise, les projets de création annoncés 6 mois après la fin du dispositif sont en nombre légèrement inférieurs à ceux annoncés à l'entrée du dispositif, mais ceux-ci sont plus avancés et leurs porteurs sont plus matures quant à la démarche de création.
- Enfin, une part minoritaire des participants se sont inscrits sur une option « Insertion » du dispositif, sans projet de création d'activité. Pour ceux-ci les résultats en terme d'insertion sont positifs.

Enfin, un des impacts du dispositif aura été de conduire les participants à se (re)mettre dans une dynamique d'activité, que celle-ci se situe dans le cadre de la création d'une entreprise ou du salariat : 6 mois après leur sortie du dispositif, sur 35 participants, 33 ont créé leur activité ou prévoient de la créer à court terme, ou ont trouvé un emploi. Alors que 16 personnes étaient demandeurs d'emploi à leur entrée dans le dispositif, seules 2 personnes ont un statut de demandeur d'emploi sans perspective d'activité 6 mois après leur sortie du dispositif.

Au vu de ces retours, nous proposons des préconisations en terme d'essaimage du dispositif au niveau national autour des orientations suivantes :

- Une ouverture sur un public large : de l'envie de créer à la question de l'accès au crédit.
- Un choix d'intervenants professionnels ayant des parcours différents mais marqués par une expertise dans leur métier et/ou une expérience de création, sous réserve de professionnaliser leurs méthodes pédagogiques.
- Une organisation autour des horaires et de la durée actuels qui nous semblent bien adaptés aux objectifs.
- Des contenus plus équilibrés entre l'apprentissage de savoirs disciplinaires liés à la création (stratégie commerciale, approche juridique, business plan, etc.) et l'apprentissage du « métier d'entrepreneur ».
- Le maintien d'un accompagnement individuel.
- Une alternance entre théorie et pratique avec une reconfiguration de la mise en pratique donnant une plus large place à l'engagement des participants.
- La prise en compte de la progressivité de la démarche de création, en prévoyant un suivi post-formation.



PLAN DU RAPPORT

Introduction	p. 8
1. L'expérimentation	p. 8
1.1. Objectifs du projet et nature de l'action expérimentée	p. 8
1.2. Objectif et modalités de l'évaluation	p. 11
2. Enseignements de politique publique	p. 13
2.1. Les résultats de l'évaluation	p. 13
2.1.1. <i>Les publics touchés par l'expérimentation</i>	p. 13
2.2.2. <i>Le vécu du dispositif par les participants</i>	p. 16
2.2.2.1. <i>Les modules de formation</i>	p. 16
2.2.2.2. <i>L'accompagnement individuel</i>	p. 18
2.2.2.3. <i>Le stage</i>	p. 20
2.2.2.4. <i>L'organisation</i>	p. 21
2.2.2.5. <i>En synthèse</i>	p. 23
2.2.3. <i>Les effets de l'expérimentation</i>	p. 25
2.2. Perspectives d'essaimage	p. 29
2.2.1. <i>Caractère expérimental du dispositif</i>	p. 29
2.2.2. <i>Caractère transférable du dispositif</i>	p. 30
Conclusion	p. 34
Annexes	p. 35



INTRODUCTION

L'expérimentation Passeport Compétences Création a été conçue en 2010 par le SAFIRE, un des services communs de l'Université de Poitiers.

Elle a porté sur l'année 2010/2011, période au cours de laquelle 52 personnes se sont inscrites dans le dispositif réparties en 4 promotions.

C'est cette expérimentation qui fait l'objet de la présente évaluation, financée par le Fonds Jeunes du Ministère de l'Education nationale, de la Jeunesse et de la Vie associative.

Le plan du présent rapport s'inspire de la trame proposée par le Ministère que nous avons cependant dû adapter sur certains points.

1. L'EXPERIMENTATION

1.1. Objectifs du projet et nature de l'action expérimentée

Description succincte de l'expérimentation

D'une manière générale, le projet vise à faciliter la création d'activité notamment par un meilleur accès au crédit pour les porteurs de projets. Nous reviendrons ci-dessous sur le détail de ces objectifs.

Les participants¹ sont orientés vers le dispositif par différents prescripteurs parmi lesquels les services du SAFIRE, Pôle Emploi, Mission locale, etc.

Ils peuvent choisir de s'inscrire sur deux options du DU : l'option « Insertion » ou l'option « Création ».

Une fois intégrés dans le dispositif, la formation est rythmée par les temps forts suivants :

- Le suivi de 12 modules de formation de 6 heures chacun répartis sur une période de 3 mois, cf. annexe 1. Ces modules se déroulent les jours de semaine en fin de journée sur des formats de 3 heures (17h à 20h), les participants ayant la possibilité, en fonction de leur parcours professionnel et de leurs compétences acquises, d'assister à une partie seulement de ces modules.
- En parallèle un accompagnement individuel. Cet accompagnement est assuré par le CAPEE (Comité des alternatives poitevines pour l'emploi et l'entraide)

¹ Parmi les termes utilisés pour nommer les participants à la formation (inscrits, porteurs de projet, stagiaires, étudiants, participants), nous retenons ce terme de participants qui nous semble le plus convenir au contexte du dispositif.

ou le CEI (Centre d'entreprises et d'innovation) pour les inscrits à l'option « Création » et par des conseillères d'insertion du SAFIRE pour les inscrits à l'option « Insertion ».

- La soutenance d'un mémoire devant un jury à la fin des 3 mois.
- La réalisation d'un stage de 3 à 6 mois, optionnel, après la soutenance devant le jury.

En fin de parcours, les participants ont la possibilité de valider les compétences acquises par l'obtention d'un Diplôme d'université (DU)².

L'inscription dans le dispositif est gratuite. Les personnes souhaitant passer le DU paient un droit d'inscription universitaire d'environ 180 €.

Retour sur les objectifs et finalités du dispositif du point de vue de l'expérimentateur

Il nous paraît important à ce stade de reprendre la genèse du dispositif et de nous attarder sur son évolution jusqu'à sa mise en œuvre effective afin de cerner le champ de l'évaluation.

A l'origine

Pour concevoir le dispositif, l'expérimentateur (le SAFIRE) s'est appuyé sur une expérience marquée par :

- L'animation d'un Atelier de la Création. Ce dispositif, soutenu par la Région Poitou-Charentes, a vocation à accueillir et accompagner les créateurs d'activités. Au sein de l'agglomération de Poitiers, le SAFIRE et le CAPEE pilotent chacun un Atelier de la Création, le SAFIRE privilégiant l'accueil des diplômés de l'enseignement supérieur.
- La mise en place de deux diplômes d'Université en 2009/2010 : « DU Insertion » et « DU Entreprendre pour s'insérer », soutenus par la Région Poitou-Charentes dans le cadre de son Plan Jeunes Diplômés.

A la conception

Lors de sa conception et du dépôt du projet auprès du Haut Commissariat à la Jeunesse, les objectifs du dispositif étaient les suivants (Source : présentation du projet début 2010) :

- *1^{er} objectif : l'accès au crédit*

« Le « Passeport : compétences création », répondant à un cahier des charges précis, offre au porteur de projet un accès facilité aux aides à la création. Il s'articule autour d'un parcours balisé et très symboliquement, il est « tamponné » à chaque étape de l'accompagnement. Il permet un contact et un accueil privilégiés auprès des structures de financement de projet. Ce passeport ouvre alors un accès favorisé aux aides financières à la création et au crédit. »

Cette dimension était fortement marquée à l'origine, le premier intitulé du dispositif au cours de l'année 2009 étant « Passeport pour le micro crédit ».

² 32 participants ont été inscrits au DU, 19 participants ont été reçus (59%) et 13 refusés (41%)

➤ *2^{ème} objectif : l'acquisition de compétences liées à la création d'entreprise*

« Le « passeport compétences création » aide le porteur de projet dans la création d'entreprise ou la création associative, notamment pour la prospection financière, en servant de label et en assurant l'acquisition minimale des compétences nécessaires à la gestion de projet ».

➤ *3^{ème} objectif : la validation*

*« L'idée est que le passeport, comme son nom l'indique, ouvre les portes de l'accès au crédit. La validation des acquis est donc un élément essentiel qui doit crédibiliser le dossier du candidat. Il crée un label **valorisant leur parcours de création et leur permettant d'avoir un accueil privilégié des réseaux financeurs** ».*

➤ *4^{ème} objectif : La sensibilisation à la création d'entreprises.*

L'objectif est de « donner aux jeunes l'envie et les moyens de créer leur entreprise, leur activité et/ou leur propre emploi ».

Au démarrage

(Source : plaquette « verte » diffusée lors du lancement effectif du dispositif fin 2010)

Le support de communication utilisé identifie 3 objectifs :

- *Un objectif « création » conduisant à crédibiliser le dossier du créateur en certifiant l'acquisition de compétences et à faciliter l'obtention d'un prêt bancaire pour la création d'une activité économique*
- *Un objectif « insertion » conduisant à acquérir ou valider des compétences utiles et recherchées en conduite de projet nécessaire à l'insertion.*
- *Un objectif « valorisation » visant à faire le point sur les qualités et compétences des candidats autour de la démarche entrepreneuriale et ainsi valoriser leurs acquis et expériences.*

L'analyse de ces premiers retours montre que :

- ⇒ Le dispositif est centré autour d'un objectif principal, à savoir la **création d'entreprise et l'accès au crédit bancaire**, ces deux dimensions étant étroitement liées. Ce premier objectif s'adresse à des personnes salariées ou demandeurs d'emploi.
- ⇒ Un deuxième objectif est celui de la **sensibilisation à la création d'entreprise**. Il est cité dans les deux cas : explicitement dans les documents d'origine et implicitement dans l'objectif « valorisation » qui fait référence un public, demandeur d'emploi ou salarié, non porteur de projet de création mais susceptible d'adhérer à une démarche de création d'entreprise.
- ⇒ Enfin un troisième objectif, non mentionné dans le document d'origine, est celui de **l'insertion sur le marché du travail**. Cet objectif s'adresse à des demandeurs d'emploi, l'hypothèse étant que les compétences entrepreneuriales représentent des compétences transversales que le demandeur d'emploi est amené à transposer ensuite dans sa démarche de recherche d'emploi et dans sa vie professionnelle. Les participants concernés s'inscrivent sur l'option « Insertion » du PCC.

Les deux autres objectifs annoncés (acquisition de compétences et valorisation) représentent selon nous des sous-objectifs de ces trois objectifs : l'acquisition de compétences et leur valorisation sont des moyens qui permettent de (re)donner confiance, de crédibiliser un projet ou une candidature, etc. en vue de réaliser l'un des trois objectifs précédents.

1.2. Objectif et modalités de l'évaluation

Objectif de l'évaluation

« L'expérimentation est une innovation de politique sociale initiée dans un premier temps à une échelle limitée, compte tenu des incertitudes existantes sur ses effets, et mise en œuvre dans des conditions qui permettent d'en évaluer les effets dans l'optique d'une généralisation ». Extrait du site Internet : www.experimentationsociale.fr du Ministère.

L'enjeu de l'évaluation est donc bien de recueillir des éléments d'analyse permettant de comprendre ce que produisent ces expérimentations mais aussi leur mode de mise en œuvre et d'identifier leurs conditions de réussite.

De ce fait, l'évaluation porte sur l'ensemble des points liés à la conduite de l'expérimentation, en référence à notre proposition d'intervention de septembre 2009, à savoir le processus de production du dispositif (son origine, son mode d'organisation, ses acteurs) et les effets du dispositif, notamment en référence aux objectifs tels que nous les avons reformulés en 1.1.

Méthodes de l'évaluation

Notre évaluation s'appuie sur des méthodes comprenant :

- Une collecte et un traitement de données : comptes rendus de comité de pilotage, documents de communication, bilans d'activité, etc.
- Des entretiens menés avec les parties prenantes de l'expérimentation :
 - Promoteurs (salariées du SAFIRE).
 - Prescripteurs.
 - Intervenants au sein du dispositif en formation ou en accompagnement.

La liste des interlocuteurs rencontrés est précisée en annexe 1.

- Des entretiens et une enquête téléphonique auprès de 35 étudiants 6 mois après leur sortie du dispositif (12 entretiens en face-à-face et 23 entretiens téléphoniques), cf. questionnaire en annexe 3.
- Deux temps d'observation in situ lors d'une séance d'information collective et d'une séance de module de formation.

L'évaluation s'est déroulée sur la période comprise entre mars 2011 et janvier 2012.

Rôle de l'évaluateur dans l'évaluation

Notre relation avec l'expérimentateur a été limitée sur toute la durée de l'évaluation. Elle s'est traduite par :

- Deux entretiens avec les porteurs du projet, l'un en début d'évaluation alors que le dispositif était déjà mis en oeuvre, l'autre en fin d'évaluation.
- Un recueil de données concernant le dispositif, les étudiants, les intervenants..., notamment au démarrage opérationnel du dispositif et à la fin de la période d'expérimentation.

Le fait que la montée en charge du dispositif ait été plus longue que prévu s'est également traduit par des contacts réguliers avec l'expérimentateur sur la période concernée (environ tous les 2 mois) pour nous informer de l'évolution du dispositif.

L'absence de réunion d'instance de pilotage après le démarrage effectif du dispositif, c'est-à-dire après notre engagement dans l'évaluation, ne nous a pas amené à réaliser des restitutions intermédiaires de notre part au fur et à mesure de son développement.

La méthode d'évaluation, définie avant le démarrage du dispositif, n'a pas impacté directement le dispositif, tout du moins à notre connaissance : notamment, elle n'a pas apporté des contraintes particulières ayant obligé l'expérimentateur à faire évoluer son dispositif.

2. ENSEIGNEMENTS DE POLITIQUE PUBLIQUE

2.1. Les résultats de l'évaluation

2.1.1. Les publics touchés par l'expérimentation

L'origine des participants

Comment les participants intègrent-ils le dispositif ?

Les données fournies par le SAFIRE donnent les résultats suivants :

Prescripteur	Nb	%
Anciens des DU du SAFIRE	12	26%
Pôle emploi	11	23%
CAPEE/CEI	8	17%
Mission locale	5	11%
Autres prestations du SAFIRE	4	9%
Presse	2	4%
Aceascope (coopérative d'activités)	2	4%
Autres	3	6%
Total	47	100%
Non rép.	5	

Le premier poste de prescription correspond aux anciens étudiants ayant participé aux DU portés par l'Université l'année précédente qui ont prescrit le dispositif à certaines de leurs connaissances.

Globalement, le recrutement est majoritairement centré autour du SAFIRE (via ses anciens étudiants et sa fonction de service commun universitaire insertion/orientation) et des prestataires chargés de l'accompagnement individuel que sont le CAPEE et le CEI, avec 51% des prescriptions.

Le recrutement s'est cependant élargi au fur et à mesure du développement de l'expérimentation puisque sur les 2 premières promotions, ces trois acteurs représentent 71% des prescriptions et seulement 30% pour les deux dernières promotions.

Les caractéristiques des participants (source : SAFIRE)

Le sexe

	Nb	%
F	20	38%
H	32	62%

Les tranches d'âges

	Nb	%
- 25 ans	10	19%
25 à 29 ans	19	37%
30 à 34 ans	9	17%
35 à 39 ans	3	6%
40 à 44 ans	6	12%
45 à 49 ans	3	6%
50 à 54 ans	1	2%
55 ans et +	1	2%
Total	52	100%

Le niveau de diplôme

	Nb	%
Pas de diplôme	1	2,1%
CAP	1	2,1%
Bac	10	20,8%
BTS, DEUG ou Licence	16	33,3%
Master, ingénieur et doctorat	20	41,7%
Total	48	100%
Non réponses	4	

On retrouve dans ces caractéristiques le public des « jeunes diplômés » de l'Atelier de la Création du SAFIRE : Les jeunes de moins de 30 ans sont majoritaires (56%) ainsi que les diplômés de l'enseignement supérieur (75%). Ces caractéristiques nous amènent à faire l'hypothèse que le dispositif se distingue sensiblement d'autres dispositifs de soutien à la création d'entreprise dans l'agglomération.

Leurs conditions d'entrée

- *Les motivations à l'entrée*

(Source : notre enquête 6 mois après la sortie du PCC portant sur 35 réponses)

Nous reprenons la synthèse des réponses à notre enquête auprès des participants (cf. annexe 3).

A l'entrée dans le PCC, je souhaitais...	Tout à fait d'accord	Plutôt d'accord	Plutôt pas d'accord	Pas du tout d'accord	NR
.travailler mon projet de création d'activité	78%	0%	13%	9%	3
pouvoir accéder plus facilement à un crédit bancaire	10%	17%	13%	60%	5
me repositionner professionnellement	23%	23%	17%	37%	5
acquérir ou valider des compétences	62%	31%	0%	7%	6
obtenir un diplôme	19%	13%	19%	48%	4
reprendre des études	4%	9%	9%	78%	12
me (re)mettre dans une dynamique personnelle	44%	32%	4%	20%	10

Ces données font apparaître :

- la prédominance de l'objectif « travailler mon projet de création d'activité » du dispositif (pour 78% des participants),
- le peu d'investissement sur l'accès au crédit bancaire (27% des réponses positives),
- l'importance relative de l'objectif de repositionnement professionnel qui concerne 46% des participants, ce dernier objectif concernant à la fois des participants inscrits sur l'option « Création » et sur l'option « Insertion » du dispositif,
- le peu d'importance donnée au fait d'obtenir un diplôme et de la reprise d'études.

Elles croisent les choix des options des 52 participants : 75% se sont inscrits sur l'option « Création » et 25% sur l'option « Insertion ».

- *L'existence d'un projet de création d'activité à l'entrée*

(Source : notre enquête 6 mois après la sortie du PCC portant sur 35 réponses)

85% des participants annoncent un projet à l'entrée du PCC, avec des degrés d'avancement très différents (de l'idée au projet déjà formalisé voire en cours de concrétisation). On retrouve parmi les 15% restant en particulier des participants inscrits dans l'option « Insertion ».

2.2.2. Le vécu du dispositif par les participants

Nous structurons la perception des participants en fonction des différents temps forts de la formation.

2.2.2.1. Les modules de formation

Rappel : la formation comprend 12 modules de 6h assurés par 9 intervenants (profession libérale ou salariés) - cf. annexe 3.

Les retours des participants concernant les modules de formation sont fortement liés à leur perception des intervenants. Ainsi expriment-ils une forte demande de légitimité de la part des intervenants, cette légitimité émanant de l'expérience ou de l'engagement personnel.

La légitimité par l'expérience

Les intervenants sont identifiés en tant que professionnels reconnus dans leur métier ou en tant que créateurs qui ont réussi. Ce profil d'intervenants est unanimement apprécié par les participants. C'est leur expérience qui légitime leur savoir, c'est elle aussi qui rend pertinent le savoir enseigné³ :

« Ce sont des gens qui ont vécu les choses ».

« M. X, on sentait que c'était son job à la base, c'était beaucoup plus concret ».

« Ce sont des gens qui ont monté des projets, qui savent comment faire : on se professionnalise quand on a mis la main à la pâte ».

En creux, la légitimité par le savoir académique théorique n'est pas reconnue. Une comparaison est ainsi souvent faite par les participants entre les profils des intervenants et ceux des enseignants traditionnels :

« C'était pas des profs, plutôt des instructeurs ».

« C'est pas le prof, qui est là, carré, c'était pas l'autorité ».

« Non pas transmettre un savoir théorique mais un savoir vécu, ça génère du respect »

L'expérience vécue par les intervenants influence directement sur les contenus de la formation tels qu'ils sont perçus par les participants :

« Ce que j'ai appris en stratégie commerciale, je sais que je vais pouvoir le transposer dans ma situation »

« Dans le cours du banquier, c'est la manière dont une banque interprète le sens qu'il y a à chacun des éléments qui m'importait ».

Ce dernier exemple révèle que c'est à la fois la compétence vis-à-vis de la matière qui est reconnue (l'analyse d'un business plan) mais aussi l'approche particulière qu'a un banquier vis-à-vis d'un savoir enseigné.

³ Sauf mention contraire, les citations en italique émanent des entretiens avec les participants

La légitimité par l'engagement personnel

L'engagement personnel des intervenants est jugé aussi important que la qualité de l'enseignement.

« On prend soin, des personnes qui s'intéressent réellement, c'est pas "on donne l'info" ».

« Ce sont des intervenants passionnés et de qualité ».

« Ils restent après les cours ou à la pause ; on peut les solliciter en direct ».

A contrario, dès qu'un doute subsiste sur cet engagement, la critique est radicale :

« 2 ou 3 faisaient ça pour l'argent ».

« On avait parfois des conseils de gens qui ne mouillent pas leur chemise, ce qui vaut pas grand chose »

Ou bien cet engagement peut être considéré comme « mal placé » :

« Je percevais pour certains intervenants une démarche autocommerciale ».

« Il y avait une prise de parti dans certains cours : c'est agaçant les intervenants qui vous donnent leur point de vue, leur avis, pas toujours justifié (...) On n'est pas là pour entendre des positions politiques ».

Au regard des remarques concernant les intervenants, les contenus sont moins souvent évoqués.

Selon les participants, les thèmes abordés couvrent bien le spectre des compétences nécessaires à la création d'activité.

Les quelques critiques émises portent sur :

- un manque de rigueur pour certains modules : pour le module « innovation », *« ce n'était que des infos sur les dispositifs financiers, c'était la course à la bourse ».* pour l'étude de marché, *« A la fin je ne savais pas s'il me fallait un échantillon de 700 personnes ou si 150 personnes suffisaient »...*
- la cohérence des contenus : concernant le choix d'un statut juridique, *« les avis divergents étaient selon les intervenants, je m'y retrouvais pas ».* Certains participants ont également du mal à retrouver le fil conducteur de la formation : *« C'est une formation express, matière par matière, pas structurée par ordre chronologique, un peu décousue ».* *« On ne sent pas l'ensemble, les cours sont saucissonnés par étapes »*
- des méthodes pédagogiques qui sont jugées inadaptées : *« Côté juridique : c'est pas trop différent d'une recherche sur Internet, c'était de la lecture, de l'autoformation ».* *« Les formateurs : ils ont ouvert leur bouquins, les ont compilés et nous le redonne ».*

2.2.2.2. L'accompagnement individuel

Nous avons centré notre analyse sur l'accompagnement individuel des participants inscrits sur le module « Création », dominant dans le dispositif.

L'accompagnement individuel se traduit par quatre séances individuelles entre un participant (ou deux lorsque le projet est co-porté) et un professionnel de l'accompagnement, salarié du CAPEE ou du CEI.

Cet accompagnement est considéré par ces accompagnateurs comme une fonction de tutorat, de questionnement et d'évaluation des acquis. Il s'agit d'accompagner le porteur de projet dans l'élaboration de son business plan mais aussi de vérifier comment les acquis des cours sont intégrés.

Cette fonction d'accompagnement est particulièrement bien appréciée par la plupart des étudiants. A ce titre, le peu de temps consacré à l'accompagnement individuel est souvent souligné (notamment par rapport au nombre d'heures de cours) et il est souhaité un volume horaire de suivi plus important.

L'apport de cet accompagnement est souligné à différents titres :

Une fonction de cadrage

L'accompagnement apporte une méthode de travail et d'avancement dans la conduite du projet :

« Ca m'a permis de me poser les bonnes questions et de développer mon projet »

« C'était très intéressant car m'a permis d'évoluer de manière nette et concrète dans le projet. Ca m'a beaucoup aidé, permis de rectifier beaucoup de choses, d'être plus précis. J'avais laissé de côté plusieurs choses importantes. Il m'a bien recadré : 'la semaine prochaine, il me faut ça et ça'. Quand on arrive comme ça avec nos idées éparpillées, il nous recadre. Il était bien organisé sur méthode de montée en charge ».

Une fonction d'ancrage dans la réalité

Les modules de formation sont vécus en tant que lieu d'acquisition de savoir de manière descendante, savoir qui reste général et non contextualisé. L'accompagnement individuel se révèle complémentaire en remettant les participants face à leur projet et à la réalité.

« C'était très ancré dans la réalité – ça contrebalançait le côté très généraliste des autres interventions »

« Au moins il y avait de la pratique, aller par étapes programmer ce que j'allais faire, synthétiser ».

« L'apport théorique est une source d'info globale et générale, grâce à l'accompagnement individuel, j'ai pu cibler et structurer les infos nécessaires à mon projet, j'ai pu poser concrètement des choses dans un temps court ».

Une fonction de questionnement

L'accompagnement est vécu comme un temps d'avancement interactif du projet de création.

« Il était porté sur du dialogue et non pas sur "il faut faire ça" ».

« Il posait les bonnes questions, ça aide à focaliser ».

« C'était une démarche participative, qui dynamise les réflexions sur l'activité ».

« C'est très bien d'avoir quelqu'un de disponible et à l'écoute pour répondre à des questions individuelles »

Dans cette relation qui se noue à deux (ou trois), apparaît également des éléments relevant du coaching :

« Je me suis sentie guidée et soutenue ».

« Il m'a permis de reprendre confiance en moi ».

« J'ai pris conscience de certains choix qu'il fallait faire ».

Ces derniers retours font écho à un attendu qui n'est pas explicitement signifié dans les objectifs formalisés à l'accompagnement individuel, mais exprimé oralement par un accompagnateur, à savoir, accompagner les porteurs de projet dans leur changement de posture : *« En fait, on leur demande de rentrer dans la peau d'un entrepreneur (...) On leur demande de faire une présentation de chef d'entreprise et rien que cet exercice là... (...) Il y a une identité de chef d'entreprise à parfaire ... ».*

Cependant, certains participants remettent en cause cet attendu non signifié *« ce n'était pas notre finalité de présenter notre projet pour être crédible auprès des banques »*, ce que nous confirme son accompagnateur qui considère que ce participant *« se situe dans une autre économie, on était en décalage ».*

Une autre critique de l'accompagnement porte sur les attendus de l'accompagnement individuel qui, selon un participant, serait centré sur *« le montage du business plan alors que j'ai plus la vision de ma logique d'entreprise. Il est centré sur les besoins du SAFIRE et non sur ceux du créateur ».*

Cette remarque manifesterait un autre décalage entre les objectifs souhaités du participant (bénéficiaire d'un accompagnement individuel de son projet) et les attendus de l'institution (aider les étudiants à bien préparer le jury).

2.2.2.3. Le stage

Sur 32 retours exprimés, seuls 7 participants ont réalisé un stage (22%). 25 n'ont pas réalisé de stage pour de multiples raisons :

- la réalisation récente d'un stage dans le cadre d'une autre formation (Master 2, DU précédent),
- des raisons d'emploi du temps ou de fatigue, pour des salariés travaillant au cours de la formation,
- un emploi trouvé avant la fin de la formation (pour un participant inscrit dans l'option « Insertion »),
- un suivi de formation après le PCC avec un stage plus adapté au projet,
- un lieu de stage non pertinent : « *J'innove sur le marché et je n'ai pas trouvé d'activité correspondante* », ou non trouvé,
- le caractère non obligatoire des stages.

Le stage est donc peu investi par les participants. Ce constat peut paraître paradoxal : alors que le vécu de l'expérience comme légitimité et support d'apprentissage est pleinement valorisé par les participants vis-à-vis des intervenants, il n'est pas reconnu comme un lieu à investir « pour soi ».

Cependant, pour les participants ayant suivi un stage, cet expérience reste vécue positivement :

- Par des participants « Insertion », pour qui le stage représente une porte d'entrée vers l'emploi :
 - « *C'est une expérience de retour à une activité en rapport avec mon domaine de formation initiale* ».
 - « *Le stage a été décisif pour trouver un emploi* ».
- Pour des participants « Création », c'est un temps de reconnaissance, de prise de confiance et de validation du projet participant au développement des compétences liées à la création (confiance en soi, intégration dans un réseau, démarche commerciale...) :
 - « *3 semaines chez un artisan, ça m'a permis de voir que je pouvais faire mon métier* ».
 - « *J'ai pu agrandir mon réseau professionnel dans une ville que je ne connaissais pas* ».
 - « *J'ai pu faire connaître mon domaine d'activité et montrer mes compétences* ».

2.2.2.4. L'organisation

Les horaires

Les horaires ont été conçus pour convenir à des publics à la fois demandeurs d'emploi et salariés (formats de 17h à 20h les jours de semaine).

Cette organisation est très appréciée des participants : 39% sont très satisfaits, 54% satisfaits, 7% peu satisfaits, 0% non satisfait – sur 28 réponses.

Ces horaires leur permettent de travailler en même temps (pour les salariés, y compris ceux travaillant de nuit) ou de prendre les contacts professionnels en journée (pour les demandeurs d'emploi).

Un seul participant regrette une organisation centrée sur la journée : *« pour un demandeur d'emploi, c'est mieux d'avoir quelque chose pour se lever le matin »*.

Implicitement, cette organisation permet également une mixité des publics (demandeurs d'emploi/salariés) appréciée par ailleurs.

La durée et le rythme

La durée de trois mois consacrée aux modules et à l'accompagnement individuel est également appréciée des participants : 25% très satisfaits, 57% satisfaits, 14% peu satisfaits et 4% non satisfaits - sur 28 réponses.

Le rythme imposé, la densité des modules, les exigences de travail entre les temps d'accompagnement individuel font que le dispositif est considéré comme intensif, mais constitue pour certains un challenge qui les met dans une dynamique : *« Pouvoir aller jusqu'au bout arriver à suivre, l'intensité de la formation, c'est me mettre sur les rails de ce qu'est le métier d'entreprendre, même si ce n'est pas facile, je me sens mieux armé pour avancer »*.

Cette durée, nécessaire à la maturation du projet et rythmée par des allers-retours entre théorie et pratique, est appréciée des participants, notamment en comparaison avec les autres dispositifs existants : *« C'est différent des stages de la CCI en 5 jours, hyper denses : on se retrouve tout seul après »*.

Cette durée est cependant diversement appréciée selon le degré d'avancement du projet de chaque participant. Pour un participant se situant au stade de l'idée, n'ayant pas formalisé son projet, la durée est considérée comme trop courte : *« Si on pouvait monter une entreprise en 3 mois, ça se saurait »*. De ce fait, les participants dans cette situation complètent leur parcours après le PCC par le suivi de modules complémentaires proposés dans d'autres organismes : *« Au bout de trois mois j'étais pas prête à me lancer (...) Je me suis inscrite à Aceascop (coopérative d'activités) où je suis les modules marketing, TVA, coût social, etc. »*.

Le lieu

75% des participants ont un diplôme de l'enseignement supérieur. L'université ne représentait donc pas pour la plupart d'entre eux un monde nouveau. Elle représente même une valorisation de la formation acquise, pas tant par le diplôme universitaire obtenu à la clé, pour ceux qui se sont inscrits dans cette démarche, mais plutôt par sa respectabilité et sa notoriété :

« *J'étais contente d'aller à l'université* ».

« *Le fait de faire ça à l'université, c'est super classe !* ».

« *L'université, c'est bien, c'est un bouillon de culture, j'étais content d'en être parti, j'étais content d'y revenir* ».

Les relations entre participants et le groupe en formation

Le dispositif ne comprend pas de temps formalisé d'échanges entre les participants. Cependant, les retours sur ces échanges sont très positifs : 40% des participants sont très satisfaits de ces échanges, 52% sont satisfaits et 8% sont peu satisfaits sur 25 réponses : « *Ce qui m'a le plus marqué dans la formation, c'est les gens avec qui j'étais* ».

Ces échanges se concrétisent sur des temps informels :

« *Il nous est arrivé de causer entre nous un long temps sur le parking après les cours ou pendant les pauses* ».

« *On s'est vu en dehors des cours, ça m'a beaucoup apporté* ».

Le sentiment d'appartenance à une même « communauté d'intérêts » est souligné (« *On est tous sur le même bateau, on se comprend* ») et participe selon nous au changement de posture vers un statut d'entrepreneur (cf. § B).

Sur ce même sujet, un participant regrette que cet appui sur le groupe ne soit pas plus valorisé : « *On n'est pas allé jusqu'au bout du potentiel de travail entre nous* ».

D'autres réactions peuvent également être interprétées dans le sens du rôle du groupe en tant qu'élément fédérateur :

- Ainsi, un participant aurait souhaité que sa promotion soit réunie en fin de formation et que cette réunion fasse l'objet d'articles dans la presse, à la fois selon nous pour des raisons de promotion et d'affirmation de l'identité de groupe au travers du statut acquis.
- Le fait que très peu de participants aient adhéré à la possibilité de construire un parcours de formation individualisé les dispensant de certains modules au vu de leur expérience. Ainsi, une participante ayant des compétences confirmées sur un des modules a souhaité participer à ce même module pour, selon elle « *ne pas casser la dynamique de la promo* ».

2.2.2.5. En synthèse

Un dispositif largement apprécié par les participants

Les retours sur le degré de satisfaction des participants sont très favorables (sur 30 réponses) : 47% des participants sont très satisfaits, 47% satisfaits, 6% peu satisfaits et 0% non satisfaits.

La formation répond bien aux attendus des participants en couvrant l'ensemble des questionnements liés à la création d'entreprise : « *Cà nous assoit sur un certain confort, de savoir, d'avoir des compétences* »

C'est aussi un élément de valorisation, y compris dans une démarche de recherche d'emploi : « *C'est un complément de formation valorisant auprès des entreprises* ».

L'alternance entre transmission de savoir (modules disciplinaires) et travail sur le projet individuel (accompagnement) apporte un équilibre dans le dispositif et l'individualise, notamment vis-à-vis d'autres dispositifs plus standardisés.

Enfin, la gratuité du dispositif (hors frais d'inscription universitaires pour ceux s'inscrivant au DU) est aussi relevé comme élément positif : « *Je ne l'aurais pas fait si c'avait été payant, ça permet de laisser mûrir son projet* ». « *J'avais pas les ressources pour balancer 500 euros pour un comptable plus 500 euros pour avocat plus...* ».

... mais aussi selon eux à parfaire

Nous distinguons deux types de critiques émises par certains participants sur l'ensemble du dispositif et ses attendus :

Vis-à-vis de l'objectif même de la formation

Cette critique reprend une critique portée sur les modalités de l'accompagnement individuel qui serait orienté sur le respect du cahier des charges du diplôme et la préparation à la soutenance devant le jury plutôt que sur l'accompagnement à la création. Elle se traduit par un certain décalage entre le contexte d'un système universitaire (notamment au travers de l'obtention du DU) et celles de la création d'activités :

« *Le DU, on est dans un système de reconnaissance, avec une vision utilitariste ; on nous demande d'intégrer un système, de profiter de sa légitimité, alors que la démarche de création c'est autre chose...* ».

« *On a plus l'impression d'intégrer un dispositif de formation à la création d'entreprise que de monter notre projet* ».

« *Montrer un document bien propre, c'est universitaire mais ce n'est pas la réalité* ».

Ce décalage est en particulier ressenti par les participants qui ne s'orientent pas vers une demande de crédit bancaire. Même si le passage en jury a une valeur pédagogique (capacité à structurer et communiquer autour de son projet, « *faire en sorte que ça rende bien, ça donne confiance* »), celui-ci est vécu comme un « *passage à blanc* » de la présentation devant un banquier. Dans ces conditions, le caractère fictif de la formation est remis en cause : « *J'ai fait une entreprise fictive avec des chiffres fictifs, c'est scolaire* ».

Vis-à-vis de son caractère généraliste

Selon plusieurs participants, 12 modules de 6h permettent d'approcher des thématiques mais sans vraiment approfondir chacun d'entre eux. Certains se retrouvent dans cette organisation : « *J'ai été enthousiasmé par cette formation : on aborde tous les sujets, ça permet de se cadrer, d'avoir une organisation* ».

Pour d'autres elle génère de la frustration :

« *C'est très généraliste* »,

« *On a beaucoup d'infos qui ne concernent pas l'ensemble du groupe* »,

ou une demande d'individualisation et de concrétisation d'un projet individuel :

« *C'est bien mais c'est différent que d'avoir des réponses à notre projet à nous* ».

« *Ca reste souvent abstrait, on ficelle notre pack (juridique, commercial, financier...) en réalité, l'aspect principal n'est pas traité sérieusement : comment je vais trouver des clients, le terrain* ».

« *Je m'attendais à quelque chose de plus concret : comment ça marche quand on monte vraiment : administration, impôts, compta...* ».

Mais ces critiques sont relativisées par d'autres participants. L'un d'entre eux aurait ainsi souhaité travailler sur « *plus d'enquêtes commerciales* » tout en faisant remarquer « *qu'on fait avec nos résistances* ». Cette dernière remarque est selon nous significative d'un certain mythe du « pragmatique » et du « concret » qui représente à la fois un discours dominant mais aussi le sentiment que l'enjeu se situe ailleurs.

2.2.3. Les effets de l'expérimentation

Pour appréhender les effets du dispositif, nous reprenons les objectifs tels que nous les avons énoncés au § 1.1., à savoir :

- la création d'entreprise et l'accès au crédit bancaire,
- la sensibilisation à la création d'entreprise.
- l'insertion sur le marché du travail.

Ces effets ont été évalués 6 mois après la sortie du dispositif.

Les effets sur la création d'entreprise

A l'entrée dans le dispositif, 2 personnes se déclaraient en tant qu'entrepreneur.

Situation avant pcc	Nb	%
Demandeur d'emploi *	16	47%
Salarié *	12	35%
En formation	4	12%
Entrepreneur	2	6%
Total	34	100%

* 1 salarié et demandeur d'emploi

6 mois après la sortie du dispositif, la situation est la suivante (sur 35 réponses exprimées) :

Situation 6 mois après pcc	Nb	%
Salarié seul	16	46%
Demandeur d'emploi seul	7	20%
Entrepreneur seul	3	9%
En formation seul	3	9%
Salarié et entrepreneur	2	6%
Entrepreneur et demandeur d'emploi	1	3%
Salarié et demandeur d'emploi	1	3%
Salarié et entrepreneur et demandeur d'emploi	2	6%
Total	35	100%
<i>Total par statut</i>		
<i>Demandeur d'emploi</i>	11	31%
<i>Salarié</i>	19	54%
<i>En formation</i>	3	9%
<i>Entrepreneur</i>	8	23%

Le nombre d'entrepreneurs a augmenté sensiblement, passant de 2 personnes à 8 personnes, tout en restant minoritaire dans le total, soit 23%.

Cependant, 7 des 35 personnes concernées s'inscrivaient dans la version « Insertion » du dispositif, sans projet de création d'activité. En ramenant les 8 entrepreneurs aux 28 personnes inscrites sur l'option « Création », ce taux monte à 29%.

Enfin, si on comptabilise parmi les créateurs les 7 personnes en cours de création (à moins de 3 mois), ce dernier taux s'élève à 54%.

On peut donc dire que le dispositif a eu un impact sur la création d'entreprise mais que celui-ci reste relativement modéré.

On remarque également que la pluralité des statuts a augmenté entre l'entrée et la sortie du dispositif : une personne cumulait 2 statuts à l'entrée alors que 6 personnes (dont 5 ayant le statut d'entrepreneur), cumulaient 2 ou 3 statuts 6 mois après leur sortie, témoignant selon les cas de la progressivité de la montée en charge de l'activité d'entrepreneur, ou d'un choix de pluriactivité.

A noter que la cocréation représente une part importante des démarches de créateurs : sur les 35 personnes enquêtées, 30 suivaient l'option « Création » et parmi celles-ci, 9 étaient en cocréation avec un autre participant ou un non participant (soit 30%).

Les projets d'activité sont centrés autour des activités de services et de commerce : ingénierie informatique, bureau d'étude, ingénierie de formation, formation, traiteur, ateliers artistiques, coursier, agence de voyage, gestion de distributeurs de boisson, activité paysagère, etc.

Ces projets sont créés ex nihilo (sans reprise d'entreprise) avec souvent une recherche de création d'une valeur ajoutée particulière : coursier à vélo, traiteur en produits bio, agence de voyages spécialisées sur l'Europe germanique, librairie spécialisée, microbrasserie, artisanat de production d'énergie solaire, etc.

Les effets sur l'accès au crédit

6 mois après la sortie du dispositif, les effets sur l'accès au crédit sont très faibles.

A cette date, 8 personnes (sur 35) ont effectivement créé une activité et 2 de ces 8 personnes ont pu accéder au crédit.

Le taux de réalisation est donc :

- de 6% sur l'ensemble des 35 personnes,
- de 7% pour les 28 personnes inscrites dans le parcours « Création »,
- et de 25% pour les personnes ayant effectivement créé leur activité.

En complément, une autre personne a déposé un dossier auprès d'une banque mais son dossier a été refusé ce qu'il l'a amené à différer son projet de création.

On peut interpréter ce résultat au regard :

- du taux limité de création d'entreprise (cf. plus haut),
- du peu d'investissement de l'accès au crédit de la part des créateurs potentiels dès leur entrée dans le dispositif (cf. tableau des motivations § 2.2.1. : 27% seulement des inscrits mentionnaient cette motivation d'origine). Par ailleurs, la taille limitée des entreprises axées sur des activités de service permet de limiter les investissements. Enfin, même si plusieurs participants ont juridiquement créé leur entreprise, la montée en charge de leur activité est progressive et des besoins de financement pourraient se faire ressentir dans un deuxième temps.

Ce constat réinterroge une des hypothèses de départ : l'accès au crédit n'est pas le point de blocage essentiel à la création d'entreprise pour le public cible du dispositif.

Les effets sur la sensibilisation à la création d'entreprise

On peut décliner ce degré de sensibilisation à la création d'entreprise en évaluant le nombre de personnes ayant un projet de création d'activité 6 mois après leur sortie.

Sur 35 réponses, 8 ont déjà créé, 9 n'ont pas de projet identifié et 18 personnes (soit 51%) ont un projet de création : 7 en cours ou à 3 mois, 4 à 3 mois/1 an et 7 au-delà d'un an (jusqu'à 10 ans).

Quantitativement, si on ramène ces données au nombre de personnes annonçant un projet de création d'activité à l'entrée (29 sur 34), l'impact sur la sensibilisation peut paraître faible voire négatif : on arrive en effet, 6 mois après, à un nombre de 26 personnes ayant créé ou ayant un projet de création (certaines des personnes ayant un projet à l'entrée ont en effet abandonné ce projet suite à la formation).

Mais plusieurs retours permettent de mesurer le cheminement effectué par des porteurs dans l'avancement de leur projet à deux niveaux :

L'acquisition et l'appropriation d'une méthode de travail

Les porteurs de projet 6 mois après leur la sortie de la formation ont le sentiment d'avoir évolué en identifiant mieux les enjeux de la création d'entreprise, en ayant acquis une méthode d'avancement :

« Je vois mieux comment monter mon projet, par quel bout le prendre ».

« Aujourd'hui j'ai débroussaillé, j'y vais plus confiant pour affiner ».

« J'ai pu préciser mes envies, les questions qu'il fallait que je me pose »

Un porteur souhaite ainsi dans un premier temps acquérir une légitimité dans le secteur d'activité sur lequel il envisage de se positionner avant de créer, quitte à acquérir une expérience de quelques années en tant que salarié :

« Je sais que je vais pas aller créer mon entreprise comme ça : les gens vont me dire « vous êtes qui vous ? ». Il est nécessaire de passer par des étapes intermédiaires ».

« Créer une entreprise, c'est d'abord créer des liens, puis aller petit à petit, se tester d'abord, à petite échelle... ».

Une maturité de l'entrepreneur

Plusieurs porteurs ont le sentiment après le PCC d'être plus sûrs d'eux-mêmes et de leur devenir, d'« apprivoiser » la fonction de responsable d'entreprise :

« Ca m'a permis de renforcer mon sens des responsabilités ».

« Aujourd'hui, j'ai envie de travailler pour monter un projet qui vaille le coup, pas seulement pour gagner de l'argent »

« Ca nous fait envisager de manière positive la création, et non pas par dépit »

« J'étais complètement réticente à devenir patron mais ça m'a ouvert les yeux, je suis beaucoup moins réfractaire à l'idée »

« Ca a changé mon regard sur l'entreprise. Je me dis maintenant « Oh mon dieu je vais être patron ! » alors que je l'imaginai pas avant ».

Ces retours nous permettent donc de dire que si les projets de création annoncés 6 mois après la fin du dispositif sont en nombre légèrement inférieurs à ceux annoncés à l'entrée du dispositif, ceux-ci sont plus matures et auront plus de chances de se concrétiser à court ou moyen terme.

Les effets sur l'emploi

7 participants sur les 35 enquêtés étaient inscrits sur l'option « Insertion », 5 étant demandeurs d'emploi lors de leur inscription et 2 salariés.

6 mois après le PCC, 5 se déclarent salariés, 1 se déclare salarié/entrepreneur/demandeur d'emploi et 1 demandeur d'emploi en cours de création.

Même si l'échantillon est restreint, le dispositif a donc eu un impact sur le parcours des participants inscrits dans une démarche d'insertion.

En complément, plusieurs participants demandeurs d'emploi inscrits dans une démarche de création sont devenus salariés :

- Pour 2 d'entre eux, le statut de salarié est considéré comme une étape temporaire dans l'attente d'une création d'entreprise avant 1 an.
- 4 autres participants sont devenus salariés sans perspective de création d'entreprise (projet abandonné).

In fine, 2 demandeurs d'emploi inscrits dans une démarche de création restent demandeurs d'emploi sans perspective de création d'entreprise à court terme (en deçà d'un an).

Au vu de ces résultats, nous considérons que l'expérimentation a eu un impact :

- modéré en terme de création effective d'entreprise,
- marginal en référence à l'accès au crédit,
- réel sur l'accès à l'emploi,
- les effets sur la sensibilisation à la création d'entreprise sont quant à eux effectifs mais plus difficiles à quantifier.

Finalement l'impact majeur du dispositif a été de conduire les participants à se (re)mettre dans une dynamique d'activité, que celle-ci se situe dans le cadre de la création d'une entreprise ou d'un emploi salarié : 6 mois après leur sortie du dispositif, sur 35 participants, 33 ont créé leur activité ou prévoient de la créer à court terme ou ont trouvé un emploi. Alors que 16 personnes étaient demandeurs d'emploi à leur entrée dans le dispositif, seules 2 personnes ont un statut de demandeur d'emploi exclusif, sans perspective d'activité, 6 mois après leur sortie du dispositif.

2.2. Perspectives d'essaimage

2.2.1. Caractère expérimental du dispositif

Le dispositif a été mis en oeuvre dans le contexte d'une agglomération d'environ 120 000 habitants. D'autres dispositifs de soutien à la création d'activité (d'accompagnement ou de formation) existent sur ce même territoire. Parmi eux (sans exhaustivité) :

- Des dispositifs centrés autour de l'accompagnement :
 - deux ateliers de la création, dans le cadre d'un dispositif soutenu par la Région, gérés par le CAPEE et le SAFIRE,
 - les services économiques de l'agglomération de Poitiers,
 - le CEI.
- Un dispositif centré sur la formation :
 - les stages des chambres consulaires (module de 5 jours),
- Les dispositifs mixtes formation/accompagnement :
 - le dispositif Créajeunes, centré sur un public jeunes avec un accès au microcrédit,
 - les stages proposés par Pôle Emploi (module de sensibilisation de 2 fois 3 heures puis modules de 7 fois 2 jours sur 6 semaines avec des entretiens conseils).

Le dispositif PCC se distingue de ces modules, selon les cas :

- par une mixité accompagnement et formation (cf. la place de l'accompagnement individuel dans le dispositif),
- par une ouverture à tous les publics (même si les diplômés sont les plus représentés),
- par des horaires en fin de journée permettant la participation de demandeurs d'emploi autant que de salariés,
- par une couverture assez large des étapes de la création d'entreprise (« de l'envie à l'accès au crédit » selon le SAFIRE),
- enfin par la possibilité de valider les compétences acquises par l'obtention d'un diplôme universitaire.

Le dispositif a bénéficié d'une communication spécifique : articles de presse, événements particuliers (exemple des « cafés des projets »), plaquettes de communication largement diffusés... Malgré ces moyens mis en oeuvre, le dispositif n'a pas complètement atteint ses objectifs quantitatifs d'entrée. Il était ainsi attendu 4 promotions de 20 personnes soit 80 personnes et le dispositif a finalement accueilli

sur le temps de l'expérimentation 52 personnes avec 4 promotions comprenant de 11 à 15 personnes.

Ces résultats nous paraissent cependant dans la lignée de ce qu'on peut attendre de la mise en place d'un nouveau dispositif, où un temps souvent important est nécessaire pour que le nouveau dispositif soit identifié et prescrit sur son territoire.

Enfin, le dispositif a fait l'objet d'un montage coordonné sur le territoire avec un Comité de pilotage ouvert (Université de Poitiers, DRDJS, CEI, CAPEE, Pôle emploi, Mission locale, 2 banques...). Mais ce Comité de pilotage s'est réuni seulement lors de sa conception (3 réunions de janvier à mars 2010). A la fin de l'expérimentation, le dispositif était porté avant tout et directement par le SAFIRE.

2.2.2. Caractère transférable du dispositif

Les effets de la mise en place sont selon nous suffisamment riches pour proposer des préconisations sur l'évolution du dispositif. Nous inscrivons ces préconisations dans le cadre d'un essaimage du dispositif ⁴.

Nos préconisations s'appuient notamment sur les trois hypothèses suivantes :

- ⇒ La création est un processus : l'entrepreneuriat ne peut être enseigné comme une discipline traditionnelle. Il fait référence à un parcours personnel, voire selon un des participants à une « *initiation* » qui se construit peu à peu, souvent de manière non linéaire. Il est donc nécessaire d'avoir un temps de maturation du projet, de confrontation à d'autres regards, d'allers-retours entre théorie et pratique, etc.
- ⇒ Comme le mentionne un participant : « *créer c'est avant tout un état d'esprit* ». La création est autant une affaire de compétences que de motivation et d'engagement. Si la motivation est du ressort de l'intimité de chaque personne, le degré de l'engagement et l'état d'esprit peuvent se travailler et s'acquérir, ce qui suppose de solliciter et mobiliser les porteurs de projets autour de la notion de risque, la posture de responsable d'entreprise, la créativité...
- ⇒ La création est une aventure personnelle et collective. Les compétences à mobiliser pour la création sont multiples et le créateur, souvent centré autour de son métier, doit être capable de s'entourer de personnes-ressources : des professionnels, des pairs au travers d'un réseau de créateurs, son entourage familial ou amical, etc. On retrouve également cette dimension collective de la création dans les exemples, significatifs en nombre, de co-portage d'une création d'entreprise au sein du dispositif, problématique qui n'a pas été traitée dans le dispositif expérimental.

⁴ La trame du rapport proposée distingue « *la vocation du dispositif à être répliqué, à une échelle similaire, sur d'autres territoires (essaimage), ou à être développé à plus grande échelle, voire au niveau national (généralisation)* ».

Dans ce contexte, nous proposons de nous inscrire dans la configuration actuelle du dispositif.

Les acquis du dispositif qu'il nous semble important de conserver ou renforcer :

☞ *Le public concerné*

Le choix d'accueillir un public assez large (de « *l'envie de créer à l'approche banque* » selon le promoteur du dispositif), nous paraît pertinent. Il s'avère en effet qu'un projet apparemment avancé doit parfois être repris à zéro et que, plus généralement, la conception d'un projet ne s'inscrit pas forcément dans un parcours linéaire. La diversité des publics en terme d'âge ou de statut (salarié, demandeur d'emploi, étudiant) permet une confrontation de points de vue intéressant dans la perspective de confronter un projet à la diversité de la réalité.

La possibilité d'intégrer des personnes en insertion nous paraît également représenter une opportunité de croiser les parcours et les expériences, sous réserve que ces personnes soient en nombre limité pour ne pas dénaturer la finalité du dispositif. On s'aperçoit en effet que les 2 options « Insertion » et « Création » s'interpénètrent : des porteurs de projets peuvent ainsi remettre en cause leur projet et rechercher un emploi au cours de leur parcours et a contrario, des personnes en parcours « Insertion » se révéler porteurs de projets de création en cours de formation.

☞ *L'alternance entre théorie et pratique et l'équilibre entre apprentissage collectif et accompagnement individuel*

L'apprentissage de savoirs techniques de base (stratégie commerciale, approche juridique, business plan, etc.) est une donnée incontournable dans la démarche de création. Les études de cas, traitées soit lors de modules de formation, soit lors du travail sur le projet individuel lors de l'accompagnement, représentent également un support pertinent en permettant de confronter les savoirs acquis à la réalité du terrain.

Par contre, la formule de stage de plusieurs mois ne semble pas représenter un support pertinent pour les porteurs de projets de création.

Nous suggérons plus loin de renforcer ces deux dimensions concomitamment.

☞ *Les profils des intervenants*

L'expérience professionnelle des intervenants dans leur métier de conseil ou dans leur statut d'ex créateur légitime le discours des intervenants. Cependant, l'apport complémentaire d'autres types de profils n'est pas à exclure (cf. plus loin).

Il conviendrait cependant de travailler avec ces intervenants n'ayant pas d'expériences pédagogiques leurs pratiques en la matière (du type analyse de pratiques par exemple sur « comment je transmets un savoir ? », « comment je m'appuie sur des études de cas ? ») afin de renforcer leur professionnalisme.

➤ *Les volumes horaires et le rythme*

Les volumes horaires proposés nous semblent en adéquation avec les objectifs recherchés. On se situe bien dans une démarche de découverte de thématiques sur des formats de 6h. Les demandes de certains participants souhaitant approfondir (voir « tout connaître » de thématiques nous paraissent contraire au principe de création qui doit laisser la place à l'initiative du porteur, à ses recherches personnelles et au temps de maturation de ses questionnements.

Par contre, le dispositif pourrait investir l'après-dispositif actuel (cf. plus loin).

➤ *Le lieu*

L'expérimentation montre que, sous réserve de son antériorité dans l'entrepreneuriat, l'Université représente un des lieux possibles de ce type de dispositif sur un territoire. Bien entendu, d'autres organismes pourraient également porter ce même dispositif.

➤ *Les horaires*

Le choix des horaires n'est pas neutre vis-à-vis du public cible et le fait de proposer des horaires en fin de journée représente l'intérêt d'ouvrir la formation à tous les publics (demandeurs d'emploi ou salariés).

Les compléments à apporter au dispositif

➤ *Rééquilibrer les contenus, entre enseignements disciplinaires et apprentissage du « métier d'entrepreneur »*

Nous proposons une remise à plat des compétences identifiées à l'origine qui ont participé à la construction des objectifs pédagogiques.

Si la dimension d'acquisition de savoirs de type disciplinaires (comptabilité, juridique, ressources humaines...) est bien intégrée, la dimension d'acquisition de la posture d'entrepreneur ne l'est que de manière marginale. Elle est traitée partiellement dans les interstices de la formation (sur le parking après les cours, pendant les pauses...) ou de manière implicite (au travers du transfert de l'expérience des intervenants), mais de manière aléatoire et non assumée.

Nous proposons de l'inscrire au contraire dans la démarche de manière explicite en traitant des thèmes tels que :

- Le risque : quelle appréhension et statut du risque pour chaque créateur (stimulant, contrainte...) ? les éléments déclencheurs ou mobilisateurs du risque ? comment dépasser ses échecs (notion de résilience) ?
- La responsabilité : quel changement de prise de responsabilité entre un statut de salarié et celui d'entrepreneur ? quel impact sur les relations clients et fournisseurs, sur la vie personnelle familiale, etc.
- La créativité : comment la créativité participe à l'affirmation du projet de création ? comment associer les idées et les concepts ? comment transformer un problème en solution créative ?

- Le fonctionnement en réseau : quels objectifs d'un réseau ? quel mode de fonctionnement des réseaux ? comment générer des partenariats de confiance ?
- La création à plusieurs : pourquoi créer à plusieurs ? quels sont les éléments constitutifs d'une co-création ?

Ces thèmes pourraient faire l'objet de cours interactifs ou d'ateliers spécifiques (cf. point suivant), ou bien être intégrés dans les modules existants, sous réserve que les intervenants concernés soient sensibilisés à cette approche.

☞ *Développer la mise en pratique en prenant appui sur la dynamique de groupe*

Il est pertinent de maintenir une partie de la transmission des savoirs techniques sous forme d'enseignement de type « cours magistral ». Mais nous proposons de compléter ce type d'apprentissage par une pédagogie liée aux compétences propres au métier d'entrepreneur : prise d'initiative, capacité d'engagement, prise de risque... en proposant des espaces-temps où les participants deviennent acteurs de la formation (cf. pédagogie active).

C'est ainsi que le dispositif pourrait travailler conjointement la dimension collective de la création avec la mise en pratique. Nous donnons à titre indicatif deux exemples de supports :

- des ateliers par petits groupes travaillant sur des thèmes à définir en fonction des questionnements des participants (ou études de cas), avec une redéfinition de l'apport des intervenants qui devront se terme d'accompagnement plutôt que de transmission de savoirs.
- l'organisation d'événements au cours de chaque promotion où les participants ont l'opportunité de s'engager dans une des dimensions de leur projet : un atelier de test de recettes pour un futur restaurateur, la présentation de produits d'un artisan créateur ou de livres d'un futur libraire, etc.

La confrontation à la réalité pourrait également être développée sous une forme plus souple que le stage classique, du type des évaluations en milieu de travail.

Par ailleurs, pour renforcer le sentiment d'appartenance à un « collectif d'entrepreneurs », nous proposons l'organisation d'un événement annuel ou biennuel regroupant les différentes promotions, qui soit à la fois un temps d'échanges informels entre participants et un temps d'apport de ressources sur une thématique donnée. Cet événement aurait aussi l'avantage de renforcer l'accompagnement post-dispositif.

☞ *Renforcer la gouvernance*

Notre analyse du dispositif ne nous permet pas de proposer des recommandations précises en matière de gouvernance d'un tel dispositif, celle-ci étant très dépendante de la nature des politiques publiques locales et des relations entre partenaires sur un territoire.

A minima, nous ne pouvons que rappeler l'enjeu d'une « bonne gouvernance » du dispositif associant les différentes parties prenantes, facteur de son intégration et de sa prescription par les acteurs du territoire.

CONCLUSION

L'expérimentation du Passeport Compétences Création portée par l'Université de Poitiers présente deux particularités :

- elle est centrée autour d'un public particulier, diplômé et jeune, mais ouverte à la fois aux demandeurs d'emploi et aux salariés,
- elle intègre les deux fonctions de formation et d'accompagnement des porteurs de projet.

Ses effets sont réels sur la création d'entreprise mais restent mesurés. Ils montrent que la création est un processus progressif et non linéaire (cf. notamment le cumul de statuts des entrepreneurs) et que le levier de l'accès au crédit n'est pas déterminant, du moins dans un premier temps, pour ce type de public.

Dans une perspective d'essaimage au niveau national, nous proposons de renforcer ce qui fait la singularité du dispositif dans le paysage de l'accompagnement/formation à la création d'entreprises autour des axes suivants :

- l'apprentissage des savoirs techniques de base liés à la création d'entreprise sous forme de modules de formation,
- un travail de groupe axé sur la mise en pratique de compétences liées à l'activité envisagée du porteur de projet et au « métier d'entrepreneur ».
- un accompagnement individuel autour du projet personnel,
- un post-accompagnement prenant en compte la montée en charge progressive de la création d'entreprise.



ANNEXES

Annexe 1 Liste des modules du Passeport Compétences Création

Annexe 2 Méthodes d'enquêtes

Annexe 3 Questionnaire auprès des participants 6 mois après leur sortie du dispositif

Annexe 1

Liste des modules du Passeport Compétences Création

Chaque module comprend 6 heures d'intervention

Nom du module	Intervenant	Profil de l'intervenant
Etude de marché	Jean-Pierre AIMEDIEU	Profession libérale
Méthodologie et organisation	Marylène NICOLAS	Profession libérale
Stratégie commerciale	Cécile BITAUDEAU	Profession libérale
Informatique	Siegfried BURGEOT	Salarié – secteur social
Juridique	Laurence GATTI-VERGNES	Salariée – secteur social
Gestion et comptabilité	Jean-Pierre AIMEDIEU	Profession libérale
Analyse financière	Vincent GONZALES	Salarié – banque
Etude prévisionnelle	Vincent GONZALES	Salarié – banque
Structure juridique et fiscalité	Jean-Pierre AIMEDIEU	Profession libérale
Economie sociale et solidaire	Alain PELAUD	Salarié - Fondation
Gestion des ress. humaines	Franky BELLIN	Profession libérale
Innovation	Benjamin POIROT	Profession libérale

Annexe 2

Méthodes d'enquêtes

Les enquêtes se sont appuyées sur des entretiens, des questionnaires écrits, des observations.

Entretiens avec les promoteurs

Sandra CHOISY	SAFIRE
Valérie CAILLER	SAFIRE

Entretiens avec des prescripteurs

Emile FILHOL	Mission locale d'insertion du Poitou
Josette NOURRISSON et Christine ARNAULT	Pôle Emploi (Agence du Grand Large)

Entretiens avec les intervenants

4 intervenants sur 9 ont été rencontrés

Jean-Pierre AIMEDIEU	Profession libérale
Marylène NICOLAS	Profession libérale
Laurence GATTI-VERGNES	Salariée
Vincent GONZALES	Salarié

Autre entretien

CREAJEUNES Poitiers

Enquêtes auprès des participants

2 rencontres collectives ont eu lieu en cours de formation avec la promotion 3 et la promotion 4.

Les 52 participants des 4 promotions ont été sollicités 6 mois après leur sortie de formation, par mail puis par téléphone (jusqu'à 2 relances mails et 5 relances téléphoniques).

Nous n'avons pu établir de relation avec 17 étudiants pour les raisons suivantes : refus de réponse (2), non réponse aux mails et coordonnées téléphoniques inexistantes ou erronées (9), non réponse aux appels téléphoniques (6).

Nous avons recueilli des informations, sur la base du questionnaire (cf. annexe 3) auprès de 35 participants, représentant 67% du total : 12 d'entre eux ont fait l'objet d'un entretien en face-à-face, 15 d'un entretien téléphonique et 8 nous ont retourné le questionnaire renseigné.

Observation

- Participation à une séance d'information collective sur le dispositif pour des candidats.
- Participation à un module de formation.

Collecte et traitement de données

- Comptes rendus des Comités de Pilotage
- Documents de conception du dispositif
- Documents de communication
- Liste et caractéristiques des participants et intervenants

Annexe 3

Questionnaire auprès des participants 6 mois après leur sortie du dispositif

Cette enquête est réalisée par les Ateliers du Développement à la demande du Haut Commissariat à la Jeunesse (financeur du dispositif mis en œuvre par l'Université de Poitiers).

Conformément à la loi 78-17 du 16 janvier 1978, modifiée en 2004, relative à l'informatique, aux fichiers et aux libertés, cette étude est dispensée d'une déclaration auprès de la Commission Nationale de l'Informatique et des Libertés (CNIL). Toutefois, les réponses fournies resteront rigoureusement confidentielles et ne serviront qu'à l'établissement de statistiques anonymes.

1) Votre situation actuelle

Quelle est votre situation actuelle ?

Plusieurs réponses possibles	Oui	Non	Si oui depuis quand ?
Salarié			
Entrepreneur			
Demandeur d'emploi			
En formation			
En stage PCC			

	Oui	Non
Avez-vous eu un changement d'activité ou de statut depuis votre entrée dans le PCC ?		

Si oui, précisez la nature de ce changement :

	Oui	Non
Votre situation actuelle correspond-elle à ce que vous aviez prévu lors de votre sortie du PCC ?		

Si non, pourquoi ?

2. Votre parcours « Passeport Compétences Création »

Quelles étaient vos motivations lors de votre choix d'intégrer le Passeport ?

Je souhaitais ...	Tout à fait d'accord	Plutôt d'accord	Plutôt pas d'accord	Pas du tout d'accord
travailler mon projet de création d'activité				
pouvoir accéder plus facilement à un crédit bancaire				
me repositionner professionnellement (sans avoir forcément de projet de création)				
acquérir ou valider des compétences				
obtenir un diplôme				
repandre des études				
me (re)mettre dans une dynamique personnelle				

Autres motivations :

	<i>Oui</i>	<i>Non</i>
Aviez-vous un projet de création d'activité lors de votre entrée dans le PCC ?		

Quelles appréciations portez-vous sur :	<i>Très satisfait</i>	<i>Satisfait</i>	<i>Peu satisfait</i>	<i>Pas satisfait</i>	<i>Pourquoi ?</i>
La manière dont on vous a prescrit le PCC					
L'information à l'entrée sur le PCC					
La gestion administrative					
Les horaires (fin de journée)					
Le volume horaire du PCC					
Le coût					
La durée du parcours					
L'échange entre les participants					

Y-a-t-il eu des interventions/intervenants qui vous ont particulièrement apporté ?

Interventions/intervenants	<i>En quoi vous-ont-elles/ils apporté ?</i>

Comment avez-vous vécu l'accompagnement individuel ?

.....

Votre perception du Passeport par rapport :	<i>Très satisfait</i>	<i>Satisfait</i>	<i>Peu satisfait</i>	<i>Pas satisfait</i>
Aux méthodes pédagogiques				
A la disponibilité des intervenants				
A la relation avec les intervenants				

Commentaire :

.....

	<i>Oui</i>	<i>Non</i>
Avez-vous fait un stage ?		

Si non, pourquoi ?.....

Si oui, quel apport ce stage a représenté pour vous ?

.....
.....
.....

3. Depuis votre sortie du PCC

	<i>Oui</i>	<i>Non</i>
3.1. Avez-vous créé une activité ?		

	<i>Oui</i>	<i>Non</i>
Si non, avez-vous un projet de création d'activité ?		

	En cours de création ou - de 3 mois	A 3 mois / 1 an	Au-delà d'un an
Si vous avez un projet de création d'activité, à quel terme se situe-t-il ?			

Si vous avez créé ou si vous avez un projet de création d'activité...	<i>Oui</i>	<i>Non</i>
Avez-vous sollicité un crédit auprès d'une banque ?		
Si oui, avez-vous obtenu un crédit ?		
Si oui, auprès de quelle banque ?		
Le PCC a-t-il eu un impact sur votre demande de crédit ?		

Si oui, en quoi le PCC a-t-il eu un impact ?

.....
.....

	<i>Oui</i>	<i>Non</i>
3.2. Avez-vous trouvé un emploi ?		

Si oui, quel a été l'impact du PCC sur votre recherche d'emploi ?

.....
.....
.....

Finalement, quels ont été les apports principaux de votre passage dans le Passeport ?

1.

.....

2.

.....

3.

.....

	<i>Oui</i>	<i>Non</i>
D'autres apports auraient-ils pu être développé dans le PCC ?		

Si oui, lesquels ?

.....
.....
.....
.....

	<i>Très satisfait</i>	<i>Satisfait</i>	<i>Peu satisfait</i>	<i>Pas satisfait</i>
Quel est votre degré de satisfaction par rapport au PCC ?				

Si vous n'aviez pas suivi le PCC, que vous feriez aujourd'hui ?

.....
.....
.....

Si vous souhaitez rajouter quelque chose :

.....
.....
.....
.....
.....

Afin de mieux vous connaître ...

	<i>CAP ou équivalent</i>	<i>Bac</i>	<i>BTS, DUT ou Licence</i>	<i>Master ou +</i>
Votre niveau de formation				

Quelle est votre année de naissance ? 19 __ __



Fonds d'Expérimentation pour la Jeunesse

Ministère de l'Éducation Nationale, de la Jeunesse et de la Vie Associative
Direction de la Jeunesse, de l'Éducation Populaire et de la Vie Associative

Mission d'animation du Fonds d'Expérimentation pour la Jeunesse

95, avenue de France 75 650 Paris Cedex 13

Téléphone : 01 40 45 93 22

<http://www.experimentationsociale.fr>

